

Le Fraterniste : organe de
l'Institut général psychosique
: revue générale de psychosie
/ dir. Jean Béziat

Institut général psychosique (Aubervilliers, Seine-Saint-Denis).
Auteur du texte. Le Fraterniste : organe de l'Institut général
psychosique : revue générale de psychosie / dir. Jean Béziat.
1913-08-08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



Paul PILLAULT, Administrateur

REVUE GÉNÉRALE DE PSYCHOSIE

Jean BÉZIAT, Directeur-Gérant

BUREAUX DE PARIS :
Paul NORD : Institut Général de Psychosiques
86, Boulevard de Port Royal, V.ABONNEMENTS
pour
la France et les Colonies
UN AN. 6 Fr. >>
6 MOIS. 3 Fr. 50DIRECTION & ADMINISTRATION
4, Avenue Saint-Joseph — Faubourg de Valenciennes
— DOULAI (Nord) —ABONNEMENTS
pour
l'Étranger
UN AN. 8 Fr. >>
6 MOIS. 4 Fr. 50BUREAUX DE LYON (Rhône) :
M. BOUVIER, Magnétiseur-Guérisseur
12 bis, Rue Sébastien Gryph, 12 bis

ÉTUDES SCIENTIFIQUES, ÉCONOMIQUES & SOCIALES. — PSYCHISME, OCCULTISME, PACIFISME, FÉMINISME, PSYCHOLOGIE

PSYCHOSIE

Orgueilleux !

Pourquoi ?

Il faut être modeste pour être digne du nom de Fraterniste. Pourrions-nous mettre totalement en pratique la morale psychosique, si nous étions orgueilleux des bienfaits que nous faisons et des maux que nous soulageons ? Ce serait ne plus croire à l'évolution et aux influences spirituelles que nous subissons, car l'orgueil comporte en lui-même la croyance à une supériorité sur nos semblables, ou tout au moins sur quelques-uns de ceux-ci.

A quel moment, mon Dieu, pourrions-nous bien être supérieurs aux autres humains ? Est-ce que tous ne subissent pas, comme nous, des poussées extérieures ? Est-ce que nous ne sommes pas tous balotés par les vagues psychosiques qui se manifestent dans l'univers ? Alors quels peuvent être les motifs qui excitent en nous cette fierté dépeçue, cet amour de soi-même ?

Que nous le voulions ou non : si à un moment quelconque nous sommes fiers à cause d'une petite chose, d'un service infime — qui à nos yeux prend l'apparence d'un sacrifice — rendu à notre semblable, nous sommes suffisamment payés de ce que nous avons fait. — N'est-il pas écrit : « Celui qui fait le bien avec ostentation en a déjà reçu le paiement ».

Pourquoi nous arrive-t-il de faire le bien ? Parce que nous y sommes poussés par une volonté n'est pas assez forte pour se dresser devant les poussées mauvaises, ou bien, c'est je crois la généralité des cas, parce que nous ne sommes pas assez évolués pour comprendre ce que nous faisons.

Où donc après cela est le mérite, puisque nous ne sommes que l'instrument de la psychosie ? Soyons donc assez sages pour ne pas tirer vanité des bonnes actions qu'elle nous fait commettre, actions qu'elle nous permet de faire souvent, et pratiquons la tolérance à l'extrême.

De cette façon, nous deviendrons modestes, nous saurons aider notre prochain, nous le ferons avec joie, sans autre but que l'aide mutuelle que se doivent les membres d'une même famille adoucissant pour nos frères le passage dans cette vie matérielle, en attendant le retour à la vie réelle dans la spiritualité.

Claudius CONTESSÉ

LA PEINE DE MORT

Opinion du Christ

Le Christ a dit :

« Quand même l'un de vos frères aurait tué septante fois sept fois nul parmi vous n'aurait encore le droit de le tuer parce que la justice n'appartient qu'à mon Père (Dieu). »

C'est dire implicitement qu'il n'y a de vraie que la Justice immortelle, le juste retour.

J. B.

A L'AIDE !

Pour compléter l'idée

de M. Léo Morel

Quand on pense que si nous avions les capitaux suffisants, au lieu d'être si ennuyés pour joindre les bouts, nous aurions vite 10.000 abonnés, il devient désespérant de constater que ceux qui possèdent et qui peuvent disposer librement de leur fortune, ne songent pas à aider économiquement notre œuvre d'Amour déjà si fièrement implantée.

Donnerait-on de notre vaillance et de notre succès, quand en moins de 3 ans nous avons obtenu 4.000 abonnés ?...

Et les riches spirituels qui peuvent et n'agissent pas se doutent-ils un instant du degré de responsabilité qui, par leur inertie, leur incombe ?

A eux le moyen de faire triompher définitivement la doctrine d'Amour avec toutes ses conséquences d'immense Bonheur ; à eux le pouvoir de faire dans les grands quotidiens de grandes annonces pour le Fraterniste, afin de le faire connaître partout, pour nous amener des quantités d'abonnés, indécis ou autres et... personne ne bouge...

Jugent-ils nettement, ceux qui peuvent aider, non point nous, mais l'œuvre que nous aidons nous-mêmes, du compte qu'ils auront à régler s'ils ne font pas ce qu'ils pourraient faire pour hâter l'évolution ? C'est une question que nous devons poser.

JEAN BÉZIAT.

LES FLEAUX *

* MAJEURS

IL NE RESTE PLUS à l'humanité que deux grands fleaux à extirper de sa masse pour être victorieuse des attaques universelles.

Le premier fleau, désormais vaincu, a été la FAMINE. Par les multiples moyens de transport qui sillonnent la terre, les pays d'abondance à de très rares exceptions près, fournissent aux pays de disette et cet équilibre dit : tu ne souffriras plus de la faim.

Le deuxième fleau à vaincre et qui va certainement s'éteignant, c'est la GUERRE. En l'abolissant on évitera de grandes souffrances physiques.

Le troisième fleau c'est la MORT qui n'est qu'apparente et que nous craignons réelle.

Par l'étude approfondie du spiritisme, nous nous convaincrions de la survie et éteindrions de grandes souffrances morales.

Presque tout le reste deviendra secondaire, en présence de tant de bonheur fait de certitude.

J. B.

Bravo ! On nous fait de la réclame

indignes de cours francs et honnêtes.

Agir dans l'ombre, employer la calomnie et la médisance semble être le mot d'ordre de ces inconscients. Sans épouser de pareilles idées, loyalement, nous désirerions nous expliquer longuement. Eh bien ! non, au contraire voici ce dont nous sommes les témoins altruistes.

La nuit (les ténèbres sont propices aux fourbes) on a glissé sous les portes des feuilles insensées, chansons satiriques, ayant pour titre : « DEDIE AUX SORCIERS ». Ces feuilles sans signature, sans nom d'imprimeur, dénotent bien les sentiments dont sont animés leurs auteurs qui insultent la misère humaine et ceux qui s'efforcent de la soulager. Nous publierons dans un de nos prochains numéros, ces inepties.

C'est toujours de cette façon qu'agissent ceux qui n'aiment pas la discussion, ceux qui ont peur de se montrer, préférant, pour détruire une œuvre, la calomnie et la médisance des coins de rue, l'attaque des consciences qui veulent rechercher la vérité, faire jaillir la lumière, dissiper les ténèbres de l'ignorance.

Alors si seulement ces gens sans aveu, voulaient discuter, quel bond on ferait faire à ces idées que l'on cherche à étouffer. Mais ils ont beau faire, cela marchera tout seul, car la vérité se perçoit jamais ses droits et le jour est proche où l'on reconnaîtra le vrai du faux, l'honnête du vil.

Ainsi donc : attaquez toujours, puisque la peur vous empêche de sortir du rang. Cela ne pourra que mieux servir les intérêts de ceux qui se donnent à leurs frères et à faire connaître ce que vous voulez étouffer. Il en restera bien quelque chose, allez...

Quant à nous, altruistes, poursuivons notre route, ne regardons ni à droite, ni à gauche, ne nous laissons pas influencer par ces qu'en dira-t-on. Marchons toujours portant haut de nous, l'étendard de notre philosophie puissante et éducatrice.

Que pour tous, le mot de ralliement soit le même. Aimons-nous, pardonnons les injures et restons indifférents devant les attaques de ceux qui ne sont à l'heure actuelle que des ignorants au point de vue de la véritable science d'amour et de solidarité.

H. LORMIER.

Reflexion. — En vérité l'argent dépensé à de telles œuvres de calomnie aurait pu être employé de toute autre façon. N'y a-t-il donc pas d'infortunes à secourir ? de détreffes à soulager ? au lieu de déclamer contre l'espoir de ceux qui souffrent et qui cherchent à savoir si le lendemain sera fait pour eux de joie ou de douleur, de santé et de vie ?

H. L.

Le seul moyen, le seul criterium possible permettant de se rendre compte si notre journal de « Pensées » est goûté du public, c'est qu'il touche à 4.000 abonnés.

Est-ce un chiffre, oui ou non, cela ?....

AU PANIER !

Il nous arrive fréquemment

de recevoir des lettres dictées

par la psychosie satanique...

Les unes nous décochent la flatteuse épithète de voleurs parce que, par exemple, nous avons fait percevoir un renouvellement d'abonnement, alors qu'il nous en avait été adressé le montant deux ou trois jours auparavant (croisement de deux lettres impossible à prévoir).

D'autres nous jalourent et fomentent les situations les plus inattendues, les plus effarantes, les plus ridicules.

Parfois, on nous reproche certains propos que nous n'avons jamais tenus !... C'est ahurissant !...

Il arrive aussi — c'est fréquent — que des personnes ou des groupes, que nous ne connaissons que de nom et n'avons jamais vus, se fâchent entre eux et nous en attribuent toute la responsabilité. Et allez donc ! C'est pas plus difficile que ça !... N'empêche qu'on a beau se creuser la tête, on n'arrive pas à comprendre... Et il y a de quoi ! Seule doit le savoir la part de dualité qui nous en veut, le salaudisme... Nous avons vu mieux que cela encore, mais... trêve d'explications...

Nous avisons très charitablement tous ceux de nos correspondants qui seraient possédés par cette façon d'agir envers nous qu'un panier est là, désormais, tout exprès pour recueillir leur précieuse correspondance. Et, ceci est irrévocable !... tout Fraternistes que nous soyons ; car, vous savez, en voilà assez... Je ne tiens pas à y perdre la raison...

JEAN BÉZIAT.

LA RUCHE *

* FRATERNISTE

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils nous feront grand plaisir et nous rendront en même temps service, en nous faisant parvenir toutes coupures de journaux et autres documents qu'ils jugeraient intéressants pour nos lecteurs.

Naturellement, tout ne sera pas inséré, car, pour cela, il nous faudrait tirer plus souvent à plus de six pages, mais, au moins, nous centraliserons, par ce moyen, un très grand nombre de documents précieux au sein desquels nous n'aurons plus qu'à puiser, pour éditer des numéros de plus en plus intéressants.

En somme nous réclamons des correspondants volontaires dévoués.

Notre journal sera ainsi le résultat de la collaboration en commun de tous et chacun en particulier connaîtra tout ce qui se passe en France et même à l'étranger dans l'ordre d'idées métaphysiques où nous sommes placés.

Chronique Parisienne

Projet d'un Manuel

d'Education Morale

Le journal « Le Temps » s'est intéressé récemment à l'initiative prise par la Ligue Française d'Education Morale, dont M. Ferdinand Buisson est le distingué et zélé fondateur. Il s'agit d'un concours pour l'organisation d'un manuel de morale, possédant 15.000 francs.

Il s'agit d'un Manuel d'Education Morale conçu d'après les principes de la Ligue et destiné aux enfants.

L'article du « Temps » résume à merveille les dits principes et nous croyons bien faire de le porter à la connaissance de ceux de nos amis FRATERNISTES qui ne l'auraient pas lu.

« La politique, dit le « Temps », avec ses passions déchaînées, n'a pu obscurcir le sens de la neutralité scolaire, condition essentielle de l'école laïque. Mais pour passer de la théorie à l'exemple, des hommes de bonne volonté se sont associés en vue d'une Ligue Française d'Education Morale hors des divers groupements politiques, pour propager des règles reconnues indispensables à la conduite de l'individu et à la vie des sociétés et répandre les idées morales sur lesquelles l'entente est assez complète pour permettre la collaboration de toutes les bonnes volontés ».

« Au reste, la neutralité confessionnelle est scrupuleusement observée par cette association et chacun des membres y réserve l'entière liberté de ses opinions ».

« Transportez l'objet de cette Ligue à l'école, et c'est, au total, l'idéal de Jules Ferry, qui se réalise ».

« La Ligue cherche donc un manuel d'éducation morale conçu d'après ses principes, et avec beaucoup de sagacité, elle demande moins un ouvrage d'enseignement que d'éducation et qui, au respect de la neutralité confessionnelle et même philosophique, joigne le mérite de rendre à l'enfant le sens de l'activité morale dans la vie réelle, à enraciner et développer dans la conscience, par le sentiment et la raison, la disposition morale. On veut faire prendre au jeune âge l'habitude du bien et lui inculquer la pratique de règles simples et admises par tous ».

« Il va sans dire que toutes les personnes qui intéressent les problèmes pratiques d'éducation morale sont admises à concourir et particulièrement tous les membres de l'enseignement public et privé. L'idée de la Ligue, l'objet du concours, la constitution du jury sont pareillement louables. Voilà les sages ouvriers du pacifisme scolaire ; et si dans la suite une initiative non moins heureuse se proposait, d'après des principes analogues et avec les mêmes garanties, de mettre au concours un manuel d'histoire, nous ne serions pas les derniers à y applaudir ».

Si nos amis FRATERNISTES le désirent nous les renseignerons dans une chronique ultérieure sur la composition du jury chargé de décerner les prix, l'indication même de ces prix, etc...

Paul NORD,
9, rue Casimir-Delavigne, Paris (8)



LE MOUVEMENT FRATERNISTE

Les Travaux de nos FRATERNELLES

DES ENFANTS DE BIEN

On dit : « un homme de bien, une femme de bien, pour qualifier l'homme et la femme d'une vertu éminente, d'un dévouement inégalé, exemplaire ; pourquoi n'en dirait-on pas autant de l'enfant qui possède ces qualités inappréciables ? Oui, pourquoi n'y aurait-il pas aussi des enfants de bien, et, si l'on en a point, pourquoi n'en formerait-on pas ? »

« Vraiment les bons enfants, mais aussi aussi un bon cœur ! Les uns sont nés avec une âme de bon cœur, les autres, on nous le répète à l'oreille, en une éducation, il n'y a pas de fatalité sans remède ni de malheur sans espoir. Les ligues de bien sont des écoles d'instruction pour les émanations de la vie. Nous en manquons. »

« La culture des sentiments affectifs est la base de l'éducation. »

« A aucune époque peut-être il ne fut plus indispensable de réhabiliter la bonté, et non seulement la bonté envers les animaux, mais envers les faibles, les pauvres, les vieillards, les aliénés. Le muscle triomphe, le muscle est souverain ; tout pour le muscle et son développement. »

« M'est avis que l'émulation du corps, l'entraînement, l'entraînement, peut donner des fruits aussi beaux et moins amers, car la bonté active se retrouve dans ses effusions : c'est la seule force que l'âge laisse intacte et même augmentée. »

« Le Journal »

Fraternelle n° 2

DE BILLY-MONTIGNY (Pas de Calais). COMITÉ-RENDU DE LA CONFÉRENCE faite par la Fraternelle Madame C. L. Guislain, au siège de la Fraternelle n° 2.

La Charité et l'Amour du prochain. Les pures larmes de l'Espérance nous guident et nous élèvent ; à notre tour, pour faire tout notre devoir, nous devons garder et élever. Disons tous nos efforts vers la Charité et vers la Fraternelle. Faisons comprendre la Charité. Beaucoup croient qu'elle est charitable, c'est-à-dire tout ce que l'on a et beaucoup d'argent. « Nous n'en avons pas de trop pour nous ! » Nous n'en avons pas de trop pour nous ! Nous n'en avons pas de trop pour nous !

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

« Si nous admettions la rétribution, il ne nous est pas permis de refuser aux pauvres, car qui nous dit que parmi ces pauvres, il ne s'en trouve pas qui, dans les vies précédentes, ont été nos parents ? »

Fraternelle n° 15

DE FOURMIES (Nord). Nous avons reçu d'un fraternelle de Fourmies les renseignements suivants : « Pour ceux qui marchent bien, il faut se dépêcher de le faire dans les meilleures conditions possibles. »

« Nous serions heureux que, dans chaque localité, un de nos amis, nous donne les renseignements nécessaires pour se rendre à l'Institut, de cette façon les intéressés trouveraient dans la Fraternelle, ces indications et utiles, et cela à l'abri d'un grand nombre de malades létaux. »

« Voici ceux concernant la fraternelle de Fourmies : »

« Prix du billet aller et retour pour Douai, en 2^e classe : 7 francs 55. »

« 1. Départ de la gare de Fourmies, matin à 7 heures 30. »

« Même train jusqu'à Valenciennes où il faut changer. »

« Prendre le train Douai-Orchies, à 2^e classe, à Valenciennes. »

« Arriver à Douai à 10 heures 15. »

« Sur la Place de la Gare, trois agents se présentent pour aller à l'Institut. »

« 1. Pour ceux qui marchent bien, il faut se dépêcher de le faire dans les meilleures conditions possibles. »

« Nous serions heureux que, dans chaque localité, un de nos amis, nous donne les renseignements nécessaires pour se rendre à l'Institut, de cette façon les intéressés trouveraient dans la Fraternelle, ces indications et utiles, et cela à l'abri d'un grand nombre de malades létaux. »

« Voici ceux concernant la fraternelle de Fourmies : »

« Prix du billet aller et retour pour Douai, en 2^e classe : 7 francs 55. »

« 1. Départ de la gare de Fourmies, matin à 7 heures 30. »

« Même train jusqu'à Valenciennes où il faut changer. »

« Prendre le train Douai-Orchies, à 2^e classe, à Valenciennes. »

« Arriver à Douai à 10 heures 15. »

« Sur la Place de la Gare, trois agents se présentent pour aller à l'Institut. »

« 1. Pour ceux qui marchent bien, il faut se dépêcher de le faire dans les meilleures conditions possibles. »

« Nous serions heureux que, dans chaque localité, un de nos amis, nous donne les renseignements nécessaires pour se rendre à l'Institut, de cette façon les intéressés trouveraient dans la Fraternelle, ces indications et utiles, et cela à l'abri d'un grand nombre de malades létaux. »

« Voici ceux concernant la fraternelle de Fourmies : »

« Prix du billet aller et retour pour Douai, en 2^e classe : 7 francs 55. »

« 1. Départ de la gare de Fourmies, matin à 7 heures 30. »

« Même train jusqu'à Valenciennes où il faut changer. »

« Prendre le train Douai-Orchies, à 2^e classe, à Valenciennes. »

« Arriver à Douai à 10 heures 15. »

« Sur la Place de la Gare, trois agents se présentent pour aller à l'Institut. »

« 1. Pour ceux qui marchent bien, il faut se dépêcher de le faire dans les meilleures conditions possibles. »

« Nous serions heureux que, dans chaque localité, un de nos amis, nous donne les renseignements nécessaires pour se rendre à l'Institut, de cette façon les intéressés trouveraient dans la Fraternelle, ces indications et utiles, et cela à l'abri d'un grand nombre de malades létaux. »

« Voici ceux concernant la fraternelle de Fourmies : »

« Prix du billet aller et retour pour Douai, en 2^e classe : 7 francs 55. »

« 1. Départ de la gare de Fourmies, matin à 7 heures 30. »

« Même train jusqu'à Valenciennes où il faut changer. »

« Prendre le train Douai-Orchies, à 2^e classe, à Valenciennes. »

« Arriver à Douai à 10 heures 15. »

« Sur la Place de la Gare, trois agents se présentent pour aller à l'Institut. »

« 1. Pour ceux qui marchent bien, il faut se dépêcher de le faire dans les meilleures conditions possibles. »

« Nous serions heureux que, dans chaque localité, un de nos amis, nous donne les renseignements nécessaires pour se rendre à l'Institut, de cette façon les intéressés trouveraient dans la Fraternelle, ces indications et utiles, et cela à l'abri d'un grand nombre de malades létaux. »

« Voici ceux concernant la fraternelle de Fourmies : »

« Prix du billet aller et retour pour Douai, en 2^e classe : 7 francs 55. »

« 1. Départ de la gare de Fourmies, matin à 7 heures 30. »

« Même train jusqu'à Valenciennes où il faut changer. »

« Prendre le train Douai-Orchies, à 2^e classe, à Valenciennes. »

« Arriver à Douai à 10 heures 15. »

« Sur la Place de la Gare, trois agents se présentent pour aller à l'Institut. »

« 1. Pour ceux qui marchent bien, il faut se dépêcher de le faire dans les meilleures conditions possibles. »

« Nous serions heureux que, dans chaque localité, un de nos amis, nous donne les renseignements nécessaires pour se rendre à l'Institut, de cette façon les intéressés trouveraient dans la Fraternelle, ces indications et utiles, et cela à l'abri d'un grand nombre de malades létaux. »

« Voici ceux concernant la fraternelle de Fourmies : »

« Prix du billet aller et retour pour Douai, en 2^e classe : 7 francs 55. »

« 1. Départ de la gare de Fourmies, matin à 7 heures 30. »

« Même train jusqu'à Valenciennes où il faut changer. »

« Prendre le train Douai-Orchies, à 2^e classe, à Valenciennes. »

« Arriver à Douai à 10 heures 15. »

« Sur la Place de la Gare, trois agents se présentent pour aller à l'Institut. »

« 1. Pour ceux qui marchent bien, il faut se dépêcher de le faire dans les meilleures conditions possibles. »

« Nous serions heureux que, dans chaque localité, un de nos amis, nous donne les renseignements nécessaires pour se rendre à l'Institut, de cette façon les intéressés trouveraient dans la Fraternelle, ces indications et utiles, et cela à l'abri d'un grand nombre de malades létaux. »

« Voici ceux concernant la fraternelle de Fourmies : »

« Prix du billet aller et retour pour Douai, en 2^e classe : 7 francs 55. »

Fraternelle n° 26

DORCHIES (Nord). Une réunion très intéressante a été tenue le 21 juillet par le Groupe d'Orchies. Au cours de cette réunion, à laquelle assistaient plusieurs membres, a été lu une lettre spirituelle, dont les résultats, qui ont été satisfaisants, permettent d'espérer mieux encore dans les prochaines assemblées. »

« Après une petite causerie d'éducation, on fait la lecture de recensement et chacun se concentre à sa pensée pour la prière d'invocation. »

« Puis des phénomènes spirituels, qui sont très encourageants, se produisent et chacun se retire en se promettant de se réunir bientôt de nouveau. »

« Nous avons reçu de Monsieur Lammendin, le dévoué conseiller du groupe d'Orchies, la lettre suivante. »

« Cher Monsieur Bérat, »

« Au nom de la Fraternelle d'Orchies, permettez-moi de vous féliciter pour les petits articles que vous faites paraître dans la « Fraternelle », en gros caractères, sur front de deux colonnes. Je ne sais pas si vous y avez mis plus d'intérêt et de plus intéressant que cela. »

« C'est une bonne partie des mystères de la vie que vous nous faites toucher du doigt. »

« J'ai toujours la priorité de parole pour ce qui a trait à la philosophie. »

« A la morale, mais il n'a pas à intervenir pour tout ce qui touche à des questions d'organisation, intérieure ou d'administration, lesquelles relèvent exclusivement du Bureau de la Fraternelle. »

« Un conseil nous semble indispensable, surtout dans une Fraternelle comme celle de Paris, où diverses écoles sont représentées. L'Institut laissant toute liberté à ses Fraternelles au point de vue administratif, se réserve un droit légitime de contrôle pour tout ce qui a trait à la Philosophie Psychologique. »

« Comment pourrait-il exercer ce contrôle, s'il n'avait un représentant officiel, exclusivement nommé à cet effet, dans le sein de chacune d'elles ? Ceci dans le seul but de conserver l'unité et l'intégrité de sa conception, qui pourrait être faussée, quoique subtilement, par l'interprétation de la morale, qui relèverait tous les frères dans une seule et même pensée, pour la réalisation des mêmes magnifiques aspirations. »

« Institut Général Psychologique. »

« Article 10. — Un président est nommé à chacune des réunions de la Fraternelle. Le Conseil prend place à côté de lui et intervient chaque fois qu'il est nécessaire pour sauvegarder l'unité philosophique et pour fournir ses conclusions aux discussions qui auront lieu et des décisions qui auront été prises afin que la publication en soit faite dans la « Fraternelle ». »

« Article 11. — Le siège social est provisoirement, 5, rue Haranguerie, mais il pourra être transporté dans tout autre endroit, selon décision du Bureau. »

« Article 12. — Si la dissolution était demandée par une assemblée, elle ne pourrait être prononcée qu'à la majorité absolue des membres présents, et après avis de l'Institut Psychologique. »

« Article 13. — Si des modifications devaient être apportées aux présents statuts, elles ne pourraient être faites qu'en Assemblée générale et à la majorité absolue des membres présents. »

« Article 14. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions du groupe ; cette clause ne s'applique pas cependant aux études traitant ces questions. »

« Article 15. — La Fraternelle de Bracquignies a tenu une importante réunion au cours de laquelle elle a exprimé le désir de fusionner avec les fraternelles voisines. »

« Visant le même but, il est bon que les Fraternelles, qui ne sont pas trop éloignées les unes des autres, se réunissent de temps en temps, en commun. Elles peuvent, de cette façon, se soutenir et s'aider réciproquement tout en travaillant chacune de leur côté. De plus, toutes les fraternelles ne font qu'UNE, ce qui n'empêche pas chaque groupement de travailler pour le mieux et en facilitant à chacun les moyens d'être Fraternelle. »

« Article 16. — Une Société, qui pourra comprendre plusieurs groupes distincts et dont le nombre est limité, est formée à Roubaix, pour être la Fraternelle n° 15. »

« La durée de cette société est limitée par l'article 16 qui règle sa dissolution, à 10 ans. »

« Elle a pour but, de rassembler le plus possible les liens de fraternité, soulager dans la plus grande mesure possible les douleurs morales et physiques. »

« Article 17. — Les membres de toutes les sociétés pour éduquer et s'élever, demandent à l'enseignement des sciences occultes. A cet effet, une bibliothèque est à la disposition des sociétés. »

« Article 18. — Cette fraternelle n'a pas de nom, mais son siège, un secrétaire, un trésorier, un bibliothécaire, et une commission de trois membres pour la contrôler. »

« Article 19. — Le secrétaire représente la Fraternelle, en toute circonstance ; il tient un livre des procès-verbaux de toutes les séances du Bureau et des assemblées générales, semestrielles ; il assiste le Président et l'archiviste, il peut déléguer extérieurement ses pouvoirs. »

« Article 20. — Il est perçu un droit d'inscription de 0 franc 50 et de 1 franc par mois pour chaque adhérent, pour les dames, 0 franc 50. »

« Article 21. — Le titre de membre de la Fraternelle est accordé à toute personne qui fait à la fraternelle un don en livres, objets de bureau, ou un don d'argent, avec application spéciale. »

« Article 22. — Le titre de membre honoraire est accordé à toute personne qui fait un don d'importance exceptionnelle, pour servir pour les malades, ou l'Institut de la Philosophie Psychologique. »

« Article 23. — Les fonds provenant des droits d'inscription, des cotisations et des dons reçus autres que ceux du titre d'adhésion spéciale sont portés aux comptes suivants par tiers. »

« 1. Une caisse de secours secours aux malades et frais de déplacement à leur ordonner, etc. »

« 2. Caisse de propagande (contribution aux frais de conférences et leurs conclusions, et frais généraux de la Fraternelle). »

« 3. Caisse d'éducation, prêts de livres, cours divers, etc. »

« La Commission de contrôle se réunit à son gré pour exercer son mandat et vise le livre de caisse tous les trois mois. »

« Article 24. — L'envoi des malades à l'Institut Général Psychologique de Douai n'est pas dans le cas où il ne pourrait être traité avec toute la satisfaction désirée, dans le pays même. »

« Article 25. — Tous les membres de la Fraternelle devront désigner l'un d'eux à la majorité absolue des voix pour le rôle de censeur de la Fraternelle. Ce censeur est nommé pour six mois et est rééligible. Mais il devra faire preuve de connaissances philosophiques et de qualités morales suffisantes pour juger l'Institut Général Psychologique. »

« Article 26. — Un président est nommé à chacune des réunions de la Fraternelle. Le Censeur prend place à côté de lui et intervient chaque fois qu'il est nécessaire pour sauvegarder l'unité philosophique et pour fournir ses conclusions aux discussions qui auront lieu et des décisions qui auront été prises afin que la publication en soit faite dans la « Fraternelle ». »

« Article 27. — Si, en cours de réunion, un désaccord sur l'interprétation de l'un quelconque des points de la philosophie psychologique venait à se produire, le Président se retire, après avis du Censeur, pour laisser à ce dernier le soin d'essayer de régler l'accord sur la question de litige. »

« Article 28. — Dans le cas où une solution ne pourrait intervenir, l'Institut Général Psychologique consulte statutairement le dernier ressort pour tout ce qui concerne l'unité de la Philosophie Psychologique. »

« Article 29. — Le Secrétaire de la Fraternelle devra adresser à l'Institut de la Philosophie Psychologique, en deux exemplaires, un procès-verbal de toutes les discussions, qui auront eu lieu et des décisions qui auront été prises afin que la publication en soit faite dans la « Fraternelle ». »

« Article 30. — Le siège social est provisoirement, 5, rue Haranguerie, mais il pourra être transporté dans tout autre endroit, selon décision du Bureau. »

« Article 31. — Si la dissolution était demandée par une assemblée, elle ne pourrait être prononcée qu'à la majorité absolue des membres présents, et après avis de l'Institut Psychologique. »

« Article 32. — Si des modifications devaient être apportées aux présents statuts, elles ne pourraient être faites qu'en Assemblée générale et à la majorité absolue des membres présents. »

« Article 33. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions du groupe ; cette clause ne s'applique pas cependant aux études traitant ces questions. »

« Article 34. — La Fraternelle de Bracquignies a tenu une importante réunion au cours de laquelle elle a exprimé le désir de fusionner avec les fraternelles voisines. »

« Visant le même but, il est bon que les Fraternelles, qui ne sont pas trop éloignées les unes des autres, se réunissent de temps en temps, en commun. Elles peuvent, de cette façon, se soutenir et s'aider réciproquement tout en travaillant chacune de leur côté. De plus, toutes les fraternelles ne font qu'UNE, ce qui n'empêche pas chaque groupement de travailler pour le mieux et en facilitant à chacun les moyens d'être Fraternelle. »

« Article 35. — Une Société, qui pourra comprendre plusieurs groupes distincts et dont le nombre est limité, est formée à Roubaix, pour être la Fraternelle n° 15. »

« La durée de cette société est limitée par l'article 16 qui règle sa dissolution, à 10 ans. »

« Elle a pour but, de rassembler le plus possible les liens de fraternité, soulager dans la plus grande mesure possible les douleurs morales et physiques. »

« Article 36. — Les membres de toutes les sociétés pour éduquer et s'élever, demandent à l'enseignement des sciences occultes. A cet effet, une bibliothèque est à la disposition des sociétés. »

« Article 37. — Cette fraternelle n'a pas de nom, mais son siège, un secrétaire, un trésorier, un bibliothécaire, et une commission de trois membres pour la contrôler. »

« Article 38. — Le secrétaire représente la Fraternelle, en toute circonstance ; il tient un livre des procès-verbaux de toutes les séances du Bureau et des assemblées générales, semestrielles ; il assiste le Président et l'archiviste, il peut déléguer extérieurement ses pouvoirs. »

« Article 39. — Il est perçu un droit d'inscription de 0 franc 50 et de 1 franc par mois pour chaque adhérent, pour les dames, 0 franc 50. »

« Article 40. — Le titre de membre de la Fraternelle est accordé à toute personne qui fait à la fraternelle un don en livres, objets de bureau, ou un don d'argent, avec application spéciale. »

« Article 41. — Le titre de membre honoraire est accordé à toute personne qui fait un don d'importance exceptionnelle, pour servir pour les malades, ou l'Institut de la Philosophie Psychologique. »

<

NOS ANNONCES

Le Fraterniste décline toute responsabilité relativement aux annonces qu'il insère, la 6^{me} page constituant pour notre organe une partie purement commerciale et absolument en dehors de nos théories philosophiques et de nos traitements psychiques.

Maison Privée à Prix Modérés

PENSION DE FAMILLE

Chambres confortables chauffées

Eclairage électrique

Repas confortables tous les jours de visite.

L. BRASSEUR, 4, rue de la Chapelle, St-Jacques

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Pendule de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

OUVRAGES DE PROPHÉTIE SPIRITE

Catécumène sur le Spiritisme, 10 vol. 3 fr.

Le Livre des Morts, 10 vol. 3 fr. 80

par A. DONATO de MONTMARTRE

10, rue de la Chapelle, St-Jacques

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Pendule de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

Cabinet du Professeur CADASSE

L'ART DE L'ACQUÊTE DE MÉDECINE DE PARIS

Secrétaire général : Fendou du 8, de 10, et de

la 8, 8, 8, de France

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Pendule de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

ENSEIGNEMENT de l'endormir N°1 MÉTHODE

en 4 leçons

par l'Hypno-Magnétisme

Enseign. par l'Institut Hypno-Magnétique de France

Secr. par l'Institut Hypno-Magnétique de France

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Pendule de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

A. L. CAILLET

Traitements

& Culture Spirituelle

VIGOT FRÈRES, 15, Place de l'Étoile-Midi, Paris.

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Pendule de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Pendule de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Pendule de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Pendule de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Pendule de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Société Internationale de Psychologie

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lettres et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BINIC (Côte du Nord).

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

64, rue de la Goutte d'Or, 108

AUBERVILLIERS (Seine) 00.50.28

Principaux Périodiques français et étrangers faisant échange avec « LE FRATERNISTE »

I. PÉRIODIQUES

1. FRANCE ET COLONIES :

La Vie mystérieuse, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Merri, Paris.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M. Donato.

Le Progrès de Paris, Fondateur : M.